Image not found or type unknown

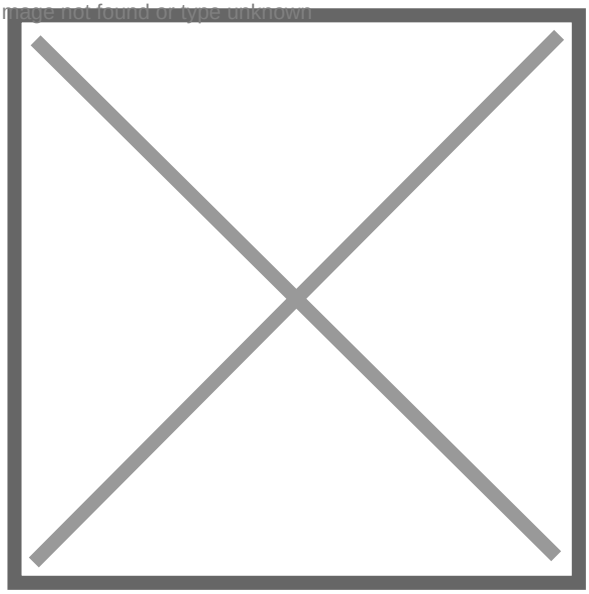

Non paiement prestation et plagiat

Par **Claude**, le **07/09/2009** à **22:29**

Bonjour,

Après devis signé et accepté (avec acompte) j'ai réalisé pour une cliente un site internet. Celle-ci ne veut pas me payer le solde et a réalisé en plus une copie du site en .fr (alors que l'original était en .com).

Que puis je faire:

- Pour me faire payer?
- pour le plagiat?

Merci de vos réponses.

Bien cordialement,

C. REQUENA.

Par **CHARBIT Candice**, le **11/09/2009** à **16:58**

Bonjour,

- S'agisant du paiement de votre prestation, il est possible d'adresser une lettre de mise en demeure à votre client pour solliciter le règlement de celle-ci.

Si la mise en demeure reste infructueuse, une action en paiement pourra être envisagée à son encontre.

- S'agissant de la question de la contrefaçon de votre site, une action est éventuellement possible.

Je reste à votre disposition.

Codialement.

Par **Claude**, le **11/09/2009** à **18:07**

Merci Candice de votre message,

Vous pouvez me joindre via skype: crea-website ou via e mail: contact / arobase / crea-website.com

Merci encore

Claude

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés